

Le Jeûne fédéral, un appel à la reconnaissance, la repentance et l'intercession

Introduction

Depuis le milieu du XXe siècle l'occident se déchristianise à grande vitesse. Des changements sans précédents se sont opérés dans la société qui impliquent notamment une dégradation de la famille avec ses conséquences tragiques. Jamais depuis le début de notre ère nous n'avons connu autant de divorces et la notion du mariage entre un homme et une femme est remise en question. L'avortement est devenu un droit plutôt qu'une exception. L'individualisme et l'égoïsme sont devenus pour beaucoup de nos contemporains un style de vie.

Cette évolution touche naturellement notre pays et le groupe CH-CH est convaincu qu'il faut revenir à Dieu en tant que peuple et pour ce faire revivre le Jeûne Fédéral dont nous rappelons l'histoire dans les lignes qui suivent.

Historique

« Nos ancêtres convoquaient le peuple Suisse afin de vivre des jeûnes pour exprimer leur reconnaissance à Dieu après des victoires ou leur contrition dans le malheur. » C'est en 1832 que la Diète fédérale a décrété le Jeûne fédéral comme une « Journée d'action de grâces, de pénitence et de prière », pour tout le pays.

Depuis plus de 180 ans l'appel de nos autorités perdure. Il invite la population, et en particulier le peuple de Dieu, à mettre à part le troisième dimanche de septembre pour vivre une halte, un jeûne à l'écoute de Dieu, dans tout le pays.

- À l'heure de l'abondance et de la consommation, que reste-t-il du Jeûne fédéral?

En 1919 déjà, la presse s'étonne qu'il ne reste rien des traditions d'hier. Ainsi peut-on lire dans « Le Conteur vaudois », journal d'archives, que le jour du Jeûne fédéral, en 1843, pour avoir une place assise au temple « il fallait y pénétrer longtemps avant la sonnerie ». A Morges, par exemple, la cérémonie du dimanche commençait dès huit heures avec la lecture de la Bible, suivi du sermon du pasteur (« assez... long » souligne le chroniqueur), ensuite on chantait des psaumes, puis venaient les discours des magistrats de la ville... jusqu'à la fin des solennités à seize heures sonnées ». (1)

En 1986, sous l'impulsion de Heinz Suter de JEM, j'ai eu l'opportunité de rencontrer le pasteur Baudraz, des Genevey-sur-Coffrane, qui nous a interpellés sur le caractère unique du Jeûne fédéral et sur le défi que représentait sa réactualisation sur tout le territoire suisse. Il nous a également rappelé, lors de divers entretiens, que c'était prioritairement le devoir de la communauté de Jésus de convoquer et de célébrer ce Jeûne, prophétisant qu'un tel retour à Dieu allait Lui permettre de réaliser Ses promesses en faveur du pays. Dieu dit en effet :

« Quand Je fermerai le ciel et qu'il n'y aura point de pluie, quand J'ordonnerai aux sauterelles de consumer le pays, quand J'enverrai la peste parmi Mon peuple; si Mon peuple sur qui est invoqué Mon nom s'humilie, prie, et cherche Ma face, et s'il se détourne de ses *mauvaises voies*, Je l'exaucerai des cieus, Je lui pardonnerai son *péché*, et Je guérirai son pays. Mes yeux seront ouverts désormais, et Mes oreilles seront attentives à la prière faite en ce lieu. 2 Chroniques 7.14

Depuis lors, cet appel habite mon cœur de manière permanente et profonde et il a motivé plusieurs actions menées avec des personnes partageant la même vision. La plus spectaculaire de celle-ci ayant été le rassemblement organisé par un groupe de personnes issues des quatre régions linguistiques du pays, le groupe CH-CH «Chrétiens pour la Suisse», qui, sous la présidence de Kurt Bühlmann directeur du Forum des Hommes, a rassemblé sur la prairie du Grütli plus de 700 personnes, lors du Jeûne fédéral de 1989.

Cet évènement nous a permis de marquer les 150 ans de la Constitution. En ce lieu historique, cher au cœur de tous les patriotes suisses, nous avons lu toute la Bible dans les 4 langues nationales, célébré le Jeûne fédéral par la louange et la reconnaissance, la confession et la repentance, et intercédé en faveur du pays et de ses autorités durant 24 h.

- Quelle conscience avons-nous des enjeux liés au Jeûne fédéral ?

Je suis convaincu de l'importance de cette sainte convocation rappelée par notre calendrier et soutenue par nos autorités.

Depuis la séparation des pouvoirs entre l'église et l'Etat, la responsabilité d'appeler le peuple à mettre à part ce jour, revient à la communauté chrétienne.

Dans les temps troublés que nous vivons, temps de grande confusion durant lesquels les pouvoirs politiques et économiques cherchent à imposer leur vision du monde, vers qui d'autre que Dieu, pouvons-nous nous tourner ?

Comme lors de la signature du pacte de 1291, les temps que nous vivons sont difficiles. Hier comme aujourd'hui, où que nous nous tournions, nous sommes confrontés à des questions qui touchent au plus profond de notre existence humaine.

Discuter des réponses adéquates au *terrorisme*, de la place de la Suisse face à l'Union européenne, de la fragilité de notre approvisionnement en nourriture, du bon usage de nos ressources énergétiques ou encore de la nouvelle définition de la famille, c'est toujours revenir à la question fondamentale de notre influence potentielle sur la communauté du pays.

- Quel impact ai-je sur la société à travers mes choix ?
- Quel impact avons-nous en tant que communauté chrétienne ?
- Quel message pouvons-nous apporter concrètement dans ce monde en perte de repères ?

Nous constatons que l'Éclésiaste (2), l'église de Jésus-Christ, est souvent *divisée, paralysée et silencieuse* face aux grands problèmes que génèrent une société qui s'éloigne toujours plus des valeurs qui ont inspiré, depuis 730 ans, le développement et la stabilité de la Confédération.

L'Éclésiaste n'a-t-elle pas besoin de toute urgence d'une révélation inspirée d'En-Haut pour revisiter ses paradigmes et oser vivre les valeurs du Royaume des cieux, car faut-il le rappeler, «...la Création attend avec un ardent désir, la révélation des fils de Dieu » Rom 8.20.

Le Jeûne fédéral, pour nous disciples de Jésus-Christ, offre à tous les citoyens suisses l'exceptionnelle opportunité de s'arrêter, afin d'examiner notre vie personnelle et notre vie communautaire devant Dieu.

C'est la responsabilité du chrétien que je suis – et de tous les chrétiens vivant dans notre pays – d'apporter notre reconnaissance à Dieu pour tous Ses bienfaits, de nous repentir de *nos péchés et iniquités* et d'intercéder dans l'unité et la diversité pour nos autorités, nos concitoyens et notre pays.

- Comment allons-nous répondre à l'appel lancé par ces lignes ?
- Qu'allons-nous entreprendre de concret cette année ?
- Allons-nous arriver à nous arrêter de manière spontanée seul ou en communauté pour célébrer ensemble le Jeûne fédéral dans toute la Suisse ?

Dieu a fait alliance avec la Suisse

La Suisse, dans toute sa diversité, a été fondée sur un Pacte d'alliance qui a été scellé en 1291 au « Nom du Dieu Tout-Puissant ». Les décisions prises par nos pères, dans l'intérêt commun, et au profit de tous, ont été décidées en comptant sur l'implication de Dieu pour en assurer la pérennité à perpétuité, tant qu'Il le jugera bon.

Quelques signes visibles de cette alliance

Le Pacte de 1291 perdure aujourd'hui par la grâce de Dieu.

Il se trouve à Schwyz dans le bâtiment des « Archives nationales à Schwyz ». Je vous invite à y aller en pèlerinage et à relire ce texte fondateur, car il exprime l'engagement pris par chaque communauté impliquée : de s'entre-aider dans l'épreuve ou l'agression, d'exercer la justice en leur sein, de refuser toute interférence de juges étrangers, et de faire appliquer les décisions prises concernant les conflits.

Un pays avec quatre langues nationales.

La formation de ce pays, qui a connu peu de guerres de conquête, tient du miracle et je la perçois comme dictée par la volonté divine même si d'aucuns ont déclaré que : « La Suisse n'existe pas » !

C'était en 1992 dans le Pavillon Suisse de l'exposition internationale de Séville. La Suisse, cet îlot au centre de l'Europe, s'est constituée essentiellement par des alliances successives de cantons qui se gèrent eux-mêmes au sein d'une Confédération. Et, malgré les séparations dues à un relief tourmenté, des langues différentes, des cultures qui s'opposent parfois et 26 entités cantonales relativement indépendantes les unes des autres, elle s'est efforcée au cours des siècles à demeurer unie en cherchant à reconnaître et respecter son étonnante diversité. Ne pouvons pas y discerner la main de Dieu ?

Une Constitution révisée en 1999

Le Préambule de la Constitution reprend l'esprit du Pacte et place l'organisation politique de l'Etat et des intuitions, sous l'autorité du Nom du Dieu Tout-Puissant.

Relisons-le :

« Au nom de Dieu Tout-Puissant !

Le peuple et les cantons suisses, conscients de leur responsabilité envers la Création, résolus à renouveler leur alliance pour renforcer la liberté, la démocratie, l'indépendance et la paix dans un esprit de solidarité et d'ouverture au monde, déterminés à vivre ensemble leurs diversités dans le respect de l'autre et l'équité,

conscients des acquis communs et de leur devoir d'assumer leurs responsabilités envers les générations futures, sachant que seul est libre qui use de sa liberté et que la force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres, arrêtent la Constitution que voici... »

Un drapeau unique

Ce drapeau est unique par sa forme carrée avec sa croix blanche sur fond rouge. Cette forme, réservée aux étendards militaires, rappelle le passé de résistants et de combattants vécu par nos « pères ».

Le fond rouge symbolise le sang versé par les combattants, qui au cours des siècles se sont sacrifiés afin de défendre la liberté du plus grand nombre.

La couleur rouge est aussi le symbole de l'autorité et elle peut aussi évoquer le sang versé par le Christ-Jésus, pour nous donner Sa liberté et Son autorité afin de Lui permettre de régner dans la vie.

La croix blanche au centre symbolise l'unité des confédérés et la valeur identique que chaque membre, issu des quatre régions linguistiques de la Confédération, possède.

La croix peut aussi rappeler l'instrument sur lequel Jésus-Christ a payé le prix ultime qui permet à celui ou celle qui le demandent, d'être réconcilié avec Dieu et de recevoir sa véritable identité.

« Indépendance, honneur et fidélité » sont les trois mots qui définissent l'emblème suisse, rappelant la devise des hommes engagés sur les champs de bataille.

Une devise qui exprime la solidarité

« Un pour tous, tous pour un » nous rappelle que la « force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres » et j'aime y ajouter en me référant au Pacte et au Préambule de la Constitution: « Tous en Un ».

Pour nous cette devise pourrait être : « Un pour tous, tous pour un, *tous en UN* ».

Une vérité quotidienne

« Dominus providebit ». Cette devise est gravée sur la tranche de la pièce de 5 CHF. Nous déclarons souvent sans le savoir, cette parole de vérité chaque fois que nous l'utilisons : « Dieu pourvoira » ! C'est aussi un appel à faire confiance à Dieu en tout temps et en toutes choses et à demeurer généreux.

Une Fête de réconciliation nationale, le 1^e août

Le conseil fédéral, s'appuyant sur le Pacte de 1291, a programmé une fête commune de Jubilé en 1891.

Elle est instituée officiellement en 1889 et déclarée « jour férié » dès 1994.

Cette Fête nationale a eu comme objectif dès le départ de réunir les Suisses divisés par la guerre du Sonderbund, conflit majeur impliquant les cantons catholiques ayant fait sécession à la Confédération.

La tradition des feux, témoin aujourd'hui du rassemblement d'une population communale, remonte au Moyen-Age où ils étaient utilisés comme moyens de communication et d'alarme. En 1891, pour la première fête nationale officielle, les autorités ont demandé à tous les cantons de « respecter un programme commun où il est notamment demandé : de sonner les cloches des églises à 19 heures et d'organiser des feux de joie sur les hauteurs. »

Un hymne national, un cantique à la gloire de Dieu

La quatrième strophe de ce cantique s'inspire en français du Psaumes 121:

« Des grands monts vient le secours,
Suisse espère en Dieu toujours.
Garde la foi des aïeux, vis comme eux.
Sur l'autel de la patrie, met tes biens, ton cœur, ta vie !
C'est le trésor précieux que Dieu bénira des cieux. »

Des hommes de Dieu d'exception

Frère Nicolas de Flüe a vécu au 15e siècle à Flüeli-Ranft en Suisse centrale dans le canton d'Obwald. Il a été un protecteur de la Suisse contre la guerre et les conflits intérieurs et il est considéré comme le porteur de notre identité nationale basée sur le fédéralisme.

Nicolas a été un homme attaché à son lieu d'origine, à sa terre, comme à ses engagements d'époux, de père et de citoyen.

Le Général Guillaume Henri Dufour était un chrétien, ingénieur, cartographe et homme politique suisse. Général de l'armée confédérale, il a été celui qui a neutralisé la révolte du Sonderbund.

Henry Dunant était un lui aussi un chrétien engagé. Il a vécu au 19e siècle et a été le fondateur de la Croix-Rouge.

Le Général Henry Guisan qui a manifesté son attachement à Dieu lors de son commandement de l'armée suisse durant la guerre 39-45. Il est devenu ensuite une figure symbolisant la valeur de la résistance dans les moments de périls et de découragement...et bien d'autres encore.

Le Jeûne fédéral

Ce jour de jeûne est agendé le 3e dimanche de septembre depuis 1831. Il invite le peuple suisse à se mettre à part pour se présenter devant Dieu dans la reconnaissance, la confession et la repentance et l'intercession en faveur du pays, de son peuple et de ses autorités.

Les Juifs, dans leur tradition, vivent ce jour qu'ils appellent « le Jour du grand Pardon » en septembre. Pour eux c'est le jour le plus important de l'année. La vie dans ce pays s'arrête et aujourd'hui il est encore célébré par l'ensemble du pays. En Suisse, à la fin du 18e siècle, ceci était aussi le cas, tout s'arrêtait.

Comme nous l'avons déjà évoqué, le Jeûne fédéral nous invite solennellement à nous arrêter et à nous mettre à part à l'écoute de Dieu, seul, en couple, en famille ou en communauté, dans le lieu où nous sommes appelés à le vivre en devenant ainsi un multiplicateur de l'évènement.

La célébration du Jeûne fédéral est construite autour des trois thèmes de la Liturgie, comme l'évoque son identification en allemand : « Dank-, Buss- und Betttag. »

En français il comporte, la reconnaissance envers Dieu pour les nombreux bienfaits qu'Il nous accorde.

La confession et la repentance, à l'image de l'engagement du prophète Daniel ou de Néhémie pour les dérives et les mauvais choix vécus par leur peuple.

L'intercession orientée en faveur de toutes les autorités en place, du peuple suisse et du pays.

Dieu nous promet une réponse ! Dieu promet d'écouter, de pardonner *les iniquités* confessées, et de relever le pays en le guérissant de ses maladies et de ses blessures comme Il le stipule dans 2 Chr. 7.13-14

« Quand je fermerai le ciel et qu'il n'y aura point de pluie, quand j'ordonnerai aux sauterelles de consumer le pays, quand j'enverrai la peste parmi mon peuple,

si mon peuple sur qui est invoqué mon nom s'humilie, prie, et cherche ma face, et s'il se détourne de ses mauvaises voies, je l'exaucerai des cieus, je lui pardonnerai son péché, et je guérirai son pays.

Mes yeux seront ouverts désormais, et mes oreilles seront attentives à la prière faite en ce lieu ».

Cependant Dieu pose Ses conditions. Celles de nous arrêter, de nous rassembler afin d'invoquer Son Nom ensemble, dans l'unité, en nous humiliant et en nous détournant de *nos mauvaises voies*.

Quelles promesses mais quelles responsabilités pour nous, si nous croyons à l'actualité de cette Parole !

Je crois que Dieu a à cœur que nous vivions à nouveau dans toute la Suisse, le Jeûne fédéral afin qu'Il puisse concrétiser et libérer sur nous Ses promesses !

En effet, comme au temps du roi Salomon, nous subissons les aléas climatiques, la maladie et la pandémie qui touche notre corps, notre âme et nos biens, la pression des maladies et des ravageurs sur nos cultures, etc.

L'église et l'Etat étant séparés, c'est la responsabilité de l'Éclésià de Jésus-Christ de faire connaître et d'organiser ce jour solennel en invitant le plus grand nombre à s'impliquer dans des actions concrètes. Celles-ci peuvent avoir lieu dans les chefs-lieux cantonaux, de districts, de commune, afin d'exprimer toute la diversité et la complémentarité suscitées par le Saint-Esprit.

Voyons quelques domaines dans lesquels nous pouvons exprimer notre reconnaissance, notre repentance et notre intercession :

1. La famille : couple, enfants, vie de la conception à la mort, la jeunesse avec ses problèmes d'identité, d'orientation professionnelle...
2. L'enseignement : par l'école, l'apprentissage, les HES, les universités, la recherche...
3. Le domaine de la santé, l'influence des pharmas...
4. La sécurité : la police, la protection de la population, l'armée, le sport ...
5. L'économie : les entreprises, les métiers de la terre, les industries, les finances...
6. Les médias: les journaux, TV, spectacles, expositions..., le domaine des arts, le sport...
7. La politique et ses orientations, le système judiciaire
8. L'Éclésià soit l'église qui est représentée dans chacun de ces 7 secteurs.

Motifs de repentance particuliers, propres à la Suisse.

Ces divers domaines ci-dessous, ont été mis en évidence lors de notre rencontre avec le pasteur Baudraz, qui les portaient sur son cœur et les confessaient régulièrement et je me dois de les rappeler :

Le mépris des pères

Le mépris des alliances élaborées par Dieu

En effet, notre société rejette les valeurs qui ont contribué à donner à la Suisse sa stabilité, sa prospérité dans tous les domaines de son développement.

Cette attitude se traduit par *le mépris et le rejet* des valeurs spirituelles et économiques de la société développée par nos pères durant des décennies, voire des siècles.

Un égoïsme et individualisme qui produit le repli sur soi.

La puissance de Mammon qui manipule nos choix.

Une neutralité souvent inadéquate qui nous empêche de nous impliquer par peur ou qui nous pousse comme chrétiens, à nous désintéresser de la sphère politique où pourtant tout se décide.

Conclusion

Je crois que le Jeûne fédéral est appelé à occuper à nouveau une place de choix dans notre cœur, afin que l'esprit qu'il évoque nous habite toute l'année et nous motive à nous impliquer pour ce magnifique pays que Dieu nous a confié et qu'Il a protégé et gardé au cours des siècles, malgré *nos infidélités*.

En regardant une carte de l'Europe avec cet îlot en son centre, je suis convaincu qu'il est porteur d'une destinée particulière que nous avons ensemble à découvrir jour après jour, afin de la dynamiser.

Avec mes frères et sœur de l'équipe « CH-CH : Paul-Henri Chevalley, Meya Corthay, mon épouse, Marc Früh, Maxime Jaquillard, Milco Margaroli, Christian Meier, Etienne RoCHAT, Norbert Valley », je vous invite par ces quelques mots à re- considérer l'importance de ce jour unique, afin d'en porter la vision et de contribuer à le mettre à part, pour le célébrer année après année.

Nous désirons voir les « feux des veilleurs que nous sommes appelé à être, s'allumer », comme lors du 1^e août, et pouvoir assister à des actes concrets, visibles, de reconnaissance, de repentance et d'intercession dans nos communes, nos districts et nos cantons.

Philippe Corthay
Echichens, le 31 mai 2021

1. FUTUR/CH Plaidoyer pour la restauration du Jeûne fédéral Ph. Corthay
2. **Ecclésia** était le mot grec que Jésus et ses premiers disciples utilisaient pour parler de l'église. Pour Jésus, **Ecclésia** n'était ni un bâtiment, ni un moment durant la semaine. **Ecclésia**, c'est le rassemblement de ceux qui ont répondu à l'appel de Jésus et qui ont tout quitté pour transformer le monde avec lui.